Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 5 (1867)

Heft: 51

Artikel: Chasse au cerf

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179468

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les plus anciens manuscrits, tous les mots étaient soudés ensemble. On les sépara. On inventa la ponctuation. On imagina les majuscules.

L'imprimerie trouvée, on jeta dans les lignes les différentes grandeurs de caractères.

Les Alde, ces célèbres imprimeurs de Venise, inventèrent les *italiques*.

On coupa le texte par versets numérotés, puis par alinéa.

Enfin, on inventa le grand alinéa, caractérisé par un trio d'astérisques.

Pourquoi cette marche successive?

Pour jeter dans la forme matérielle de l'œuvre littéraire un resset de cette variété qui est le cachet de l'œuvre divine tout entière!

Pour différencier les visages et les positions des mots.

L'orthographe étymologique aida puissamment au résultat en donnant à la plupart des phonétiques semblables des formes diverses.

Et la nouvelle orthographe rationnelle tuerait tout cela!

Nous n'exagérons rien.

Examinons une phonétique, la phonétique jan, par exemple.

Avec notre orthographe actuelle, frottée et perfectionnée par les siècles, *Jean*, nom individuel, se différencie tant par son orthographe que par son majuscule de la *gent* populaire; il se reconnaît d'emblée.

Dans les participes des verbes en ger et dans tous les substantifs en gent, la présence seule du g suffit pour indiquer un genre de mots très différents des personnes des verbes : j'enferme, j'enfile, j'enfonce, etc.; constructions dans lequelles l'homonymie de jan avec le nom propre disparaît par le fait de l'apostrophe.

Encore une fois, l'orthographe rationnelle anéantirait tout cela qui serait remplacé par jan jan!
— Que disons-nous, par jan! Par ces trois lettres ou par trois, quatre ou cinq autres suivant les systèmes, car il est bon de remarquer que, chez les grammairiens rationnels, il y a presque autant de rationalismes différents que de réformateurs.

Avec ces systèmes, que deviendrait la lecture à haute voix ?

La perte de la physionomie individuelle des termes la rendrait fort difficile. A chaque ligne, presque à chaque mot, il faudrait dépenser un certain temps pour que l'intelligence différenciat ce que l'œil discerne si promptement et si bien aujourd'hui, grace à la variété de forme des homophones.

Certains mots, écrits rationnellement, sont tellement travestis qu'on ne les reconnaît plus; il en est ainsi de : féton, fraze, jaine, sétadir, sitouaièn, soité, pour : phaeton, phrase, hymen, gène, c'est-à-dire, citoyen, souhaiter; c'est par centaines que l'on peut compter les vocables qui seraient défigurés d'une manière analogue.

Et les mots homonymes!

Comment distinguera-t-on l'air que l'on respire de l'aire d'une grange de l'aire du vautour? L'homme

qui erre se confondra avec un pauvre hère et avec tous les noms de cours d'eau et de localités habitées qui portent le nom d'Aire. Comment discernera-t-on la différence qu'il y a entre les erres du cerf et l'ère chrétienne?

L'île de Sain et le village de Saîns en France, auraient la même ortographe que la ville de Sin dans l'Empire fleuri du Milieu, que le sin, douzième lettre de l'alphabeth arabe, que le sen, mesure topographique des Siamois, que les noms individuels Seng ou Sing employés, le premier dans la Suisse allemande, le second dans l'Hindostan, que le Sind, grand fleuve de l'Asie, que le Sinn, cette vallée de Sainte-Hélène, célèbre pour avoir été dépositaire du tombeau de l'empereur! — Les sains (reliques) (nous ne craignons pas, sans aller aussi loin que nous pourrions le faire, de rappeler quelques noms propres et quelques mots anciens ou étrangers qui reprennent de temps à autre leur place dans les preductions littéraires de notre époque), s'écriraient comme les saings (blessures saignantes)! — On ne verrait plus de différence entre l'adjectif qui caractérise saint Pierre et le qualificatif qui sert à désigner la place Saint-Pierre! Le seing du notaire se confondrait avec le sain que l'on tire du porc, ou bien il aurait la forme du nombre de cinq! — Etre sain de corps, le ceint du vêtement; ceins et ceint du verbe ceindre; scinds, temps peu employé du verbe scinder; le sin géographique (sinus, golfe), et le sing des clochers seraient sans différence!

Les seins de la femme deviendraient semblables aux saints du paradis!

Non!

La réforme n'est pas là.

Dans un autre article, nous tenterons d'indiquer où elle paraît se trouver.

(Reproduction interdite.)

JOHN BLAVIGNAC.

Chasse au cerf.

Sous ce titre, et à l'article *Chardonne*, le dictionnaire de MM. Martignier et de Crousaz, donne le curieux récit qu'on va lire :

Le 31 décembre 1520, il se forma un grand rassemblement sur la place du marché, à Vevey. On vit un cerf se précipiter à travers la place et s'élancer au lac; quelques hommes prirent immédiatement un bateau, poursuivirent et ramenèrent bientôt à bord le cerf, qu'ils avaient tué. Dans ce moment survient une troupe de chasseurs de Chardonne, suivis presque au même instant de plusieurs chasseurs de Rivaz, tous accompagnés de leurs serviteurs et d'un grand nombre de chiens.

Les gens de Chardonne et de Rivaz réclament les uns et les autres le cerf, invoquant l'ancienne coutume d'après laquelle toute bête sauvage est acquise au premier chasseur. Les Veveysans ne se refusent point à se dessaisir du gibier. Mais à qui le donner? Les deux parties s'échauffent, chacun prétendant avoir commencé la chasse. Nous sommes montés, dirent ceux de Rivaz, ce matin au territoire de Corsier, avec nos domestiques et nos chiens, pour prendre quelque proie; tant par nos voix en criant que par l'aboiement de nos chiens, nous avons bientôt esmour soit projecté un cerf assez gros et grand, nous le poursuivions sans jamais le perdre de vue. Mais les gens de Chardonne entendant le bruit que nous faisions, se précipitent à leur tour avec leur meute contre

notre proie. C'est ainsi que nous arrivons en même temps à Veyev.

Ceux de Chardonne répondent que dans l'intention de fêter le jour suivant, ils avaient résolu d'aller chasser sur leur mont de Chardonne. Leurs cris et l'aboiement des chiens fit exporjecter (partie) un cerf, celui-ci poursuivi, se rua en certaine eau dite la Bergière, et fut enfin contraint de se précipiter au lac; un de leurs chiens y entra en même temps et le suivit longtemps en nageant.

Les Veveysans finirent par remettre le gibier aux gens de Chardonne. Ceux de Rivaz ne voulurent cependant pas renoncer à cette proie qu'ils estimaient leur appartenir: ils portèrent plainte par devant François de Lutry, vicaire général de l'évêque de Lausanne, Sebastien de Montfaucon, en réclamant une indemnité de 20 écus d'or, mais ils furent déboutés de leur demande le 7 mars 1521.

Un fait semblable arriva environ un siècle plus tard. Le 21 février 1654, le gouverneur de Chardonne et d'autres communiers étant montés au mont du dit village à la chasse des bètes sauvages, trouvèrent un cerf qu'ils poursuivirent et firent descendre au vignoble. Les habitants de Corsier et de Corseaux l'ayant aperçu aidèrent leurs voisins; le cerf ainsi pressé contourna le village de Corsier, descendit vers la Veveyse qu'il traversa, et, toujours poursuivi, sauta dans un jardin au bourg des Favres, à Vevey, traversa la place du Marché et s'élança dans le lac. Immédiatement après arrivèrent une partie des hommes de Chardonne; ils désirèrent avoir un bateau, mais déjà plusieurs Veveysans qui se trouvaient sur le lac, ayant vu le cerf, le tuèrent. Ils allaient aborder à la place du Marché, lorsque la présence des chasseurs de Chardonne les engagea à longer les maisons jusque vers celle de M. Roulet; après quelques moments ils retournèrent enfin vers le logis de l'Hasle, où les hommes de Chardonne s'étaient aussi rendus dans l'intervalle. Là une vive contestation s'éleva. Les gens de Vevey gardèrent cependant le cerf. Ceux de Chardonne s'adressèrent au bailli de Lausanne, en appuyant leur réclamation sur la sentence du vicaire général de l'évèque, de l'an 1521. Le bailli donna gain de cause aux hommes de Chardonne.

On a parfois lieu d'admirer le développement du sens de l'ouïe chez les femmes qui ont un nourrisson. Quelle que soit la profondeur du sommeil d'une mère fatiguée par des soins incessants de jour et de nuit, au moindre cri, au moindre mouvement inaccoutumé de l'enfant, cette mère est réveillée comme par enchantement; on pourrait croire à l'existence d'un instinct particulier.

L'anecdote suivante, racontée par un témoin oculaire, démontre que chez l'homme aussi, une préoccupation constante et spéciale peut amener une pareille sensibilité tout à fait relative.

En 1834, le roi de Naples avait organisé en guise de ressemblement de troupes, un simulacre du siège de Capoue. La garnison se composait entr'autres du 4me régiment suisse; les artilleurs napolitains desservaient les énormes pièces des remparts. Pendant la nuit, des prises d'armes et des sorties; pendant le jour, un soleil du midi de l'Italie, au commencement de l'été et sur les remparts dénudés d'une citadelle, tout contribuait à rendre ce service pénible à nos compatriotes. L'un d'entre eux, exténué, avisa, pour y trouver un abri contre la chaleur, une des grosses pièces d'artillerie qui paraissait inactive à ce moment; à peine abrité sous l'affût notre fantassin s'étend et dort. Les artilleurs napolitains, heureux de jouer un tour à un Suisse, ne trouvent rien de mieux que de mettre le feu à la pièce. Mais

malgré le coup de canon et les éclats de rire des artilleurs, le Suisse dort toujours. « Ah! c'est bien encore un de ces soulons de Suisses » fut la conclusion généreuse qu'on tira de ce sommeil.

Arrive un des sergents du fantassin; jaloux de l'honneur du régiment, il prétendit que le dormeur n'était pas ivre.

— Je parie, dit-il, que je le réveille sans faire tant de bruit.

Les paris s'engagent dans l'assistance et au milieu de tout ce bruit le sergent crie :

- Wacht ins G'wehr! (Aux armes, la garde.)

A ces mots bien connus, notre d'ormeur se lève d'un bond, tout étonné de se trouver au milieu d'un groupe de rieurs, plus étonnés eux-mêmes de ce que le sentiment du devoir était plus puissant pour le soldat suisse que le bruit du canon.

Bibliographie.

L'oncle Matthias. Nouvelle par Urbain Olivier. — 2 v. in-42. Prix: 6 fr. — Georges Bridel, éditeur, à Lausanne.

ll ne s'agit plus aujourd'hui d'annoncer l'apparition d'un nouvel ouvrage, mais bien de constater l'arrivée d'une de ces charmantes nouvelles que M. Urbain Olivier nous octroye à chaque mois de décembre et que chacun attend avec une vive impatience pendant douze mois de l'année. Je connais peu de personnes, en effet, qui, après avoir dévoré en deux ou trois jours l'Orphelin, Adolphe Mory, Raymond le pensionnaire et les autres n'aient pas désiré voir paraître le lendemain un nouveau livre de notre auteur favori, et l'on calcule qu'il faudra attendre une année avant que de voir le souhait accompli. Ce n'est pas pourtant que la lecture de l'une quelconque des jolies nouvelles vaudoises qui voient le jour à Givrins vous fasse regretter de ne pas connaître la fin de l'histoire. Non! car M. Olivier, après vous avoir conduit presque jour par jour au travers de la vie de ses héros - mais non, ce ne sont pas des héros qu'il nous présente, ce sont des gens comme vous et moi, comme tout le monde - vous indique en quelques lignes rapides ce que chacun d'eux est devenu, ensorte qu'arrivé à la dernière page, vous dites : « Voilà un livre qui finit bien, c'est bien dommage que nous » n'en ayons pas un nouveau la semaine prochaine. »

Ce que j'admire le plus, chez M. Urbain Olivier, c'est l'aspect toujours neuf de ses descriptions; nous en avons, certes, vu défiler déjà des types vaudois depuis le jour où parurent les Récits de chasse et d'histoire naturelle; et des paysages du Jura, et des mœurs de nos oiseaux et de nos lièvres, et des couchers du soleil sur les hauteurs boisées qu'on appelle St-Cergues, le Dôle et tant d'autres; et vous, qui sautez si volontiers dans vos lectures ordinaires, les descriptions topographiques, vous vous laissez aller à accompagner Urbain Olivier dans ses promenades champêtres; avec lui vous sondez les haies pour étudier la vie qui s'y montre partout, vous discutez avec lui telle méthode de culture qu'il vous présente, vous devenez volontiers tuilier, forestier, maître d'école, notaire, etc.; vous le suivez vers la fontaine où vous entendez ces bons commérages qui vous en disent plus que tous les journaux de la terre; vous assistez à tous les travaux des champs pendant les rudes labeurs de l'été; vous prenez l'habitude de vous lever à trois heures du matin et vous vous verriez une faulx sur l'épaule ou la hotte sur le dos que vous, citadin, vous n'en seriez guère étonné. Vous subissez le charme! Et combien de vos lecteurs, monsieur Olivier, dont vous avez si bien dépeint l'indifférence religieuse, se laissent faire la leçon sans murmurer et ne songent pas même à tourner le feuillet. Ont-ils tiré quelque profit des remontrances que vous leur avez adressées sur leur manque de foi, sur leur peu de vie chrétienne? Je veux l'espérer, quoique je n'ose pas trop y croire; mais au moins il en est bien peu, même parmi les plus railleurs, qui n'a-